

des-Terres, le long d'un chemin privé, récemment ouvert sur le flanc de la colline par M. Charmillon, de la Rivoire; mais déjà, sur ce point, l'altitude est descendue à 410, 415.

Dans la cave de la maison Charmillon, à la Rivoire, l'aqueduc n'est plus qu'à 390 environ. Ici, j'ai relevé les mesures du canal à l'intérieur; il a 0^m,79 de largeur et 0^m,83 sous flèche, soit du radier à la clé de voûte (6).

Il est probable que dans la portion à pente rapide, sur Chevinay, l'aqueduc ne mesure pas une hauteur sous flèche, plus grande que celle trouvée dans la cave de la maison Charmillon.

L'aqueduc est visible sur divers points des lieux dit la Rivoire et la Chaux, puis on le trouve vers le lieu dit Cauquit, au bas du hameau la Chaux, altitude 330, 335 environ, de chaque côté du chemin de Roy, lequel tend du Bri-collet au bois Seigneur ou Segnel.

Du pli de terrain, cote 420 à Mausouvre, jusqu'au chemin de Roy, cote 330, 335, la distance en ligne directe, est un peu moindre de deux kilomètres, l'aqueduc, sur cette longueur, a une pente totale de 85 à 90 mètres, soit 4 mètres à 4 mètres 50 par cent mètres.

Cette chute d'altitude est moins brusque que celle de Chevinay, mais entre Mausouvre et le chemin de Roy, il n'y avait pas, comme aux Thus, un cours d'eau à capter au passage.

Jusqu'au col de Mansouvre, le canal avait été maintenu à une grande altitude, afin d'éviter les contours considé-

(6) Les Charmillon habitent leur propriété de père en fils depuis 1700; Jacques, Pierre, Jean-Pierre et Jean-Pierre-Etienne, propriétaire actuel, ont tour à tour maugréé contre l'aqueduc qui encombre leur cave.